



SECTION EUROPÉENNE

C'EST QUOI ?

- Une formation complémentaire sur 3 ans
- Une pratique de la langue avec un vocabulaire spécifique
- Des activités et des supports variés (TP, travaux de groupes, vidéo, intervenants extérieurs...)
- Une ouverture à la culture internationale
- Une épreuve orale au baccalauréat avec obtention d'une mention « section européenne »

Organisation

En seconde : une année commune de détermination

- 2 h hebdomadaires d'EPS en allemand
- 1 h hebdomadaire supplémentaire de physique-chimie en anglais
- Choix de la poursuite en Première générale :
en anglais = physique-chimie (spécialité non obligatoire)
en allemand = mathématiques

Exemples d'activité en seconde (PC)

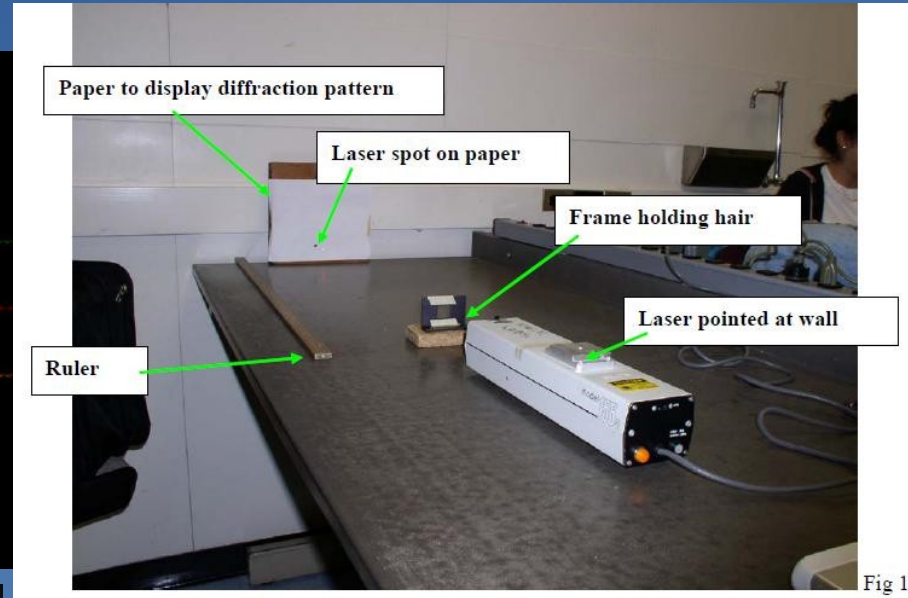
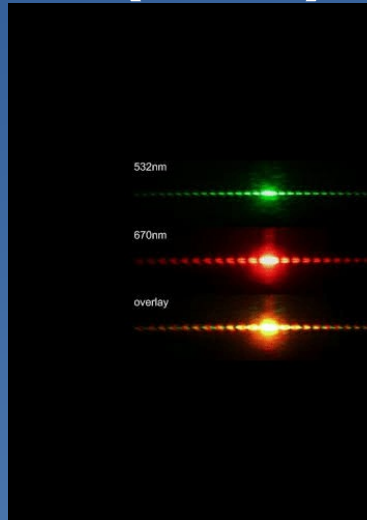
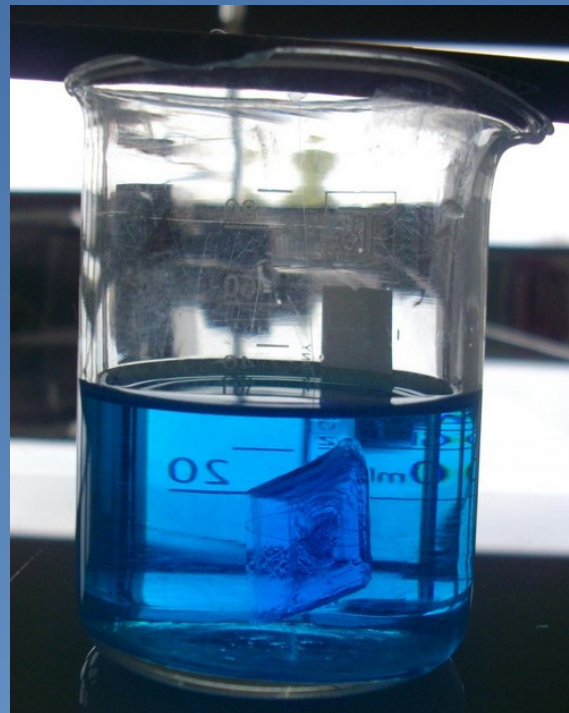


Fig 1.



Classe de première et de terminale

Sciences Physiques en anglais

Apprendre à utiliser des outils et du vocabulaire spécifiques

Étudier des thèmes du programme de physique-chimie (et/ou enseignement scientifique)

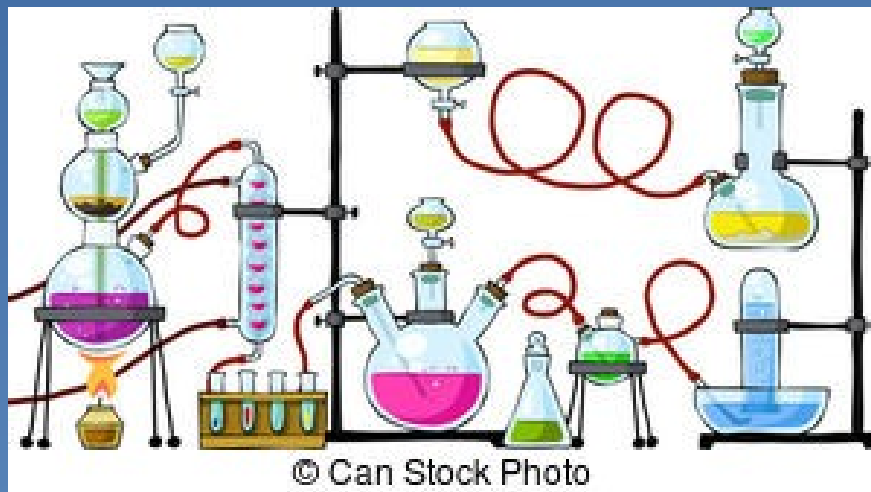
Se préparer à l'épreuve orale, savoir s'exprimer

Mathématiques en allemand

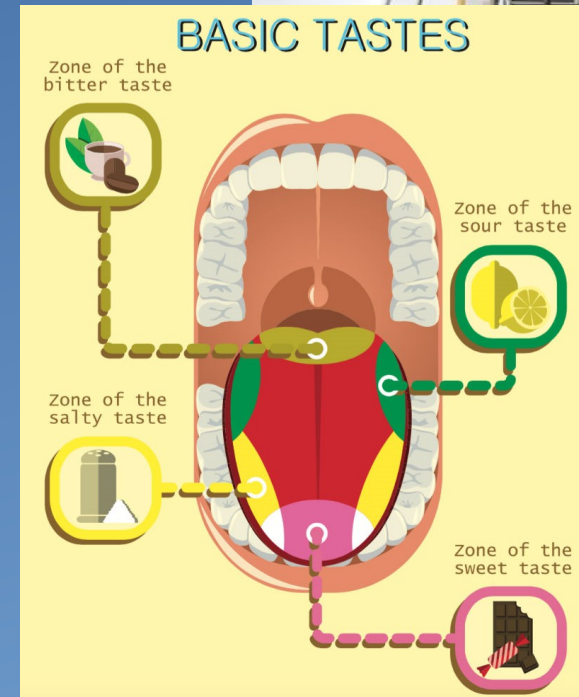
Apprendre à utiliser des outils et du vocabulaire spécifiques

Étudier des thèmes du programme de mathématiques

Se préparer à l'épreuve orale, savoir s'exprimer



Exemples d'activité (PC)



Épreuve spécifique au bac

- Un document à présenter portant sur l'un des thèmes traités pendant l'année
- Discussion avec le jury autour de sujets préparés pendant l'année et de sujets personnels (choisis par l'élève)
- 20 min de préparation et 20 min d'oral
- Note > 12 en langue et note > 10 en dnl
=> mention européenne

Pour qui ? Quand s'inscrire ?

Élèves motivés :

- Vouloir s'investir à l'oral et participer en langue étrangère
- Vouloir s'investir en physique-chimie ou en mathématiques
- Travail régulier sur la durée, surtout pendant les séances en classe
- Lors de l'inscription au lycée, demander la section européenne